

le Savinien

N° 92 / ÉDITION HIVER 2023-2024

MAGAZINE MUNICIPAL



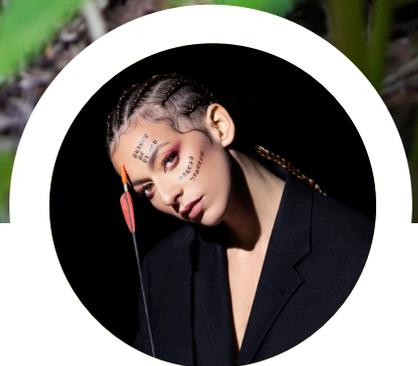
DOSSIER

P. 10 à 15
**VERS UNE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET ÉNERGÉTIQUE**



P. 21
FOCUS

Réactivation
de la zone bleue !



P. 22
CULTURE

Bulles de chants :
nouveau festival !



SOMMAIRE

P. 4-5

DANS LE RÉTRO

Octobre, novembre, décembre

P. 6-8

ACTUS DE SAISON

Plan grand froid, Récolte des sapins,
Du nouveau pour le conseil
municipal jeunes, Recensement
de la population ...

P. 9

À VOUS LA PAROLE

On vous répond

P. 10-15

DOSSIER

Vers une transition
écologique et énergétique

P. 16-17

À VOTRE SERVICE

En coulisse :
le service « Commande Publique »
Conseil municipal du 16 novembre 2023



P. 18-21

VILLE EN MOUVEMENT

Caméras d'intervention sécurisées,
Rencontre avec l'association des
Éclaireuses Éclaireurs de France

P. 22-23

CULTURE

Bulles de chants : nouveau festival !,
3^{ème} nuit de la culture, École municipale
de musique et de danse : un prof à
New York, Sais-tu ? - Opus 4

P. 24-25

AGENDA

P. 26

CONTACTS UTILES ET ÉTAT CIVIL

P. 27

EXPRESSION POLITIQUE

le Savinien

MAIRIE DE STE-SAVINE / TÉL. 03 25 71 39 50
1, RUE LAMORICIÈRE, 10300 SAINTE-SAVINE

Retrouvez toutes les informations et actualités
de votre ville

WWW.SAINTE-SAVINE.FR

[FACEBOOK.COM/VILLEDESAINTESSAVINE](https://www.facebook.com/villedesaintesavine)

[@VILLEDESAINTESSAVINE](https://www.instagram.com/villedesaintesavine)

STE SAVINE

Le Savinien n° 92 - HIVER 2023-2024 • Journal d'informations locales édité par la ville de Sainte-Savine (10300 - France) • **Directeur de la publication** : Arnaud Magloire • **Rédaction** : Margaux De Biasio • **Conception graphique** : Claire Hamelin • **Crédits photo** : Ville de Sainte-Savine, Freepik, Philippe Maury, Olivier Frajman, Ouest-France, Bilal Moussa, alicelemarin, Chloé Cruchaudet pour les Nuits de la lecture, Les éclaireurs de France, Souffle.Pidz, Meng Phu, Nouveaux voisins-Nouveaux amis, La boutique, FFTir • **Impression** : imprimerie La Renaissance : papier PEFC couché satin 100g • **Dépôt légal** : Décembre 2023 • **Distribution** : L'Atelier du courrier • **Tirage** : 7 500 exemplaires.



ÉDITO



*Chères Saviniennes,
chers Saviniens,*

Quelles villes, quelle agglo demain ?

La transition énergétique et écologique n'est plus une option, ni une « coloration politique ». C'est un incontournable et notre feuille de route depuis 2020. Au risque de ne pas y aller assez fort, assez vite ou assez bien, il ne faut pas agir « que » par souci d'économie, mais par conviction. Il y a fort à faire, car nous partons tous de loin : collectivités, entreprises, agriculteurs ou particuliers. Nous avons collectivement reporté à plus tard les travaux d'isolation, l'autonomie énergétique, nos modes de déplacement, de consommation et de production... par facilité, et sûrement parce que les solutions nécessitent du courage et de la foi !

Chacun a reporté les problèmes à demain ou confié aux autres le soin de les régler.

Si bien qu'aujourd'hui « au pied du mur », il faut tout bousculer, vite et fort. Bousculer nos besoins en énergie, tourner le thermostat du radiateur, régler l'intensité de la lumière, repenser les méthodes de construction ou de rénovation, anticiper les sources d'énergie, changer le dogme du « tout bitume, tout voiture », anticiper l'autonomie alimentaire et en eau, modifier notre rapport aux bâtiments...

Nous avons pour objectif de réduire nos consommations d'énergies de 40% en 2030. Les efforts et le travail des services de la Ville depuis 2020 ont payé : **nous les avons déjà réduites de 40% en 2023 (en comparaison de 2019).**

Passée cette satisfaction, les efforts ne sont pas vains, il faut les poursuivre. Nous avons vu juste en accélérant l'éclairage urbain en 100% LED et en réduisant l'intensité lumineuse, en contrôlant les températures et les baisses de chauffage, en accélérant l'isolation des bâtiments... mais il reste beaucoup à faire.

Je me suis prononcé dernièrement sur le principe d'un **Plan local d'Urbanisme Intercommunal** qui consisterait, avant que cela devienne peut-être obligatoire ;

à confier à l'agglomération, l'aménagement urbain des 81 communes, dont Sainte-Savine. Un sujet technique et politique puisqu'il est question d'habitats, de patrimoine architectural, d'activités économiques, de connexions entre villes et villages, de services publics, de la place de la nature, etc. De 60 à 60 000 habitants, toutes les communes n'ont pas les mêmes enjeux, mais toutes des besoins. Sur le fond, je partage l'idée d'avancer ensemble, nous appartenons tous à la même communauté : l'agglomération. Et bien entendu, l'intérêt collectif dépasse les pancartes des villes et villages, car ce qui se décide ici impacte les voisins, et doit être pensé avec eux, sinon pour eux. Sur la forme toutefois, j'ai émis comme d'autres maires, ma réserve en proposant de s'entendre au préalable sur un **Plan d'Aménagement de Développement Durable**, qui clarifierait les zones de vies et naturelles à sanctuariser, les espaces urbains qui auraient du sens à être gagnés et améliorés, le patrimoine architectural à préserver, l'anticipation de l'autonomie alimentaire et énergétique, les réseaux et modes de mobilité, les orientations urbaines et la place du Vivant y compris en ville, etc. Je crois nécessaire de faire les choses dans cet ordre pour s'entendre sur l'idée que nous nous faisons de l'agglomération et anticiper l'incidence du développement urbain ou économique sur les habitants, la nature et les services publics, notamment communaux.

Il m'importe comme à la majorité du Conseil municipal de m'assurer que notre vision soit intégrée à ce projet d'aménagement intercommunal. **La place des habitants et du Vivant doit être la réponse d'un PLUI, pas une variable.**

Arnaud MAGLOIRE,

Maire,

Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

OCTOBRE

BALADE DES COPINES (ET DES COPAINS)

Le 15 octobre dernier, ce ne sont pas moins de 161 personnes qui ont participé à la balade des copines et leurs copains à l'occasion d'Octobre rose. Les participants ont marché, dans une ambiance familiale et intergénérationnelle, à travers les sentiers, pâturages et voies vertes, de la ville de Sainte-Savine et la ville de La Rivière-de-Corps. Cet événement a permis de récolter 750€ pour la lutte contre le cancer du sein. Un grand MERCI à tous et toutes pour votre participation.



OCTOBRE

HALLOWEEN



À l'occasion d'Halloween, les accueils de loisirs pendant les vacances font le plein de frissons... et de sourires ! Les jeunes participent à de nombreuses animations avec son lot de déguisements et surtout de détente. Toujours accompagnés par les équipes d'animateurs, dynamiques et souriants, qui ont joué le jeu aussi en enfilaient leurs plus beaux costumes !

NOVEMBRE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 à Sainte-Savine, le cortège s'est formé devant l'église pour se rendre jusqu'au monument aux morts du cimetière de la ville afin de rendre hommage à tous les morts pour la France.



NOVEMBRE

COLLECTE ALIMENTAIRE

Les 24 et 25 novembre, le CCAS, des bénévoles et les élus ont participé à une collecte au profit de la Banque Alimentaire. Les produits d'hygiène et alimentaires collectés sont destinés aux rayons des réseaux solidaires dont l'épicerie sociale. Merci aux bénévoles, aux commerçants et à tous les généreux donateurs !



NOVEMBRE



« OUAGA GIRLS »

À l'occasion du mois de l'ESS et du film documentaire, belle soirée-débat et slam autour de la projection du film « Ouaga Girls », sur le thème de l'égalité femmes-hommes. La Déclam', Travailleuse du texte, la médiathèque et le CIDFF de l'Aube ont fédéré le public et des élèves du lycée Édouard-Herriot autour de Slam.



NOVEMBRE - DÉCEMBRE

LES SENIORS À L'HONNEUR

Pour honorer les aînés de plus de 70 ans en cette fin d'année, la Ville, le CCAS et des bénévoles ont distribué 665 colis de Noël (214 colis couples et 541 colis solo). 230 seniors ont préféré se retrouver lors d'un repas à thème à l'Art Déco, les 30 novembre et 1^{er} décembre derniers.

DÉCEMBRE



TÉLÉTHON

Du 2 au 10 décembre, les associations saviniennes toujours plus nombreuses se sont engagées aux côtés de la Ville pour l'édition 2023 du Téléthon. Au programme : randonnée, journée sportive, repas dansant, soirées ou encore zumba. Les recettes de l'événement seront remises au Téléthon.



DÉCEMBRE

ILLUMINATIONS

Inauguration des illuminations et des festivités de fin d'année avec les enfants du conseil municipal jeunes. Au programme de cette soirée : chorale des Pintad'Tonic, gourmandises, vin chaud et chocolat chaud proposés par la Maison pour Tous.

DANS LE RÉTRO

VIVRE ENSEMBLE

NOËL SOUS
LES ÉTOILES !

Dès le 6 décembre, la Ville de Sainte-Savine a lancé ses festivités de Noël. À Sainte-Savine, le mois de décembre sera ponctué d'événements festifs, culturels, gourmands, solidaires et sportifs.

Retrouvez le programme des festivités jusqu'au 3 janvier 2024 sur le site internet de la Ville et dans les différents accueils municipaux !

RÉCOLTE
DES SAPINS

Sortez vos sapins (sans sac, sans boules et sans guirlandes) la veille de la collecte des déchets verts le 15 janvier ou déposez-les dans un point d'apport collectif : chapelle du Parc et place Reichenbach. Dans les deux cas, ces déchets seront valorisés au profit de paillis.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Avant de reprendre son rythme hebdomadaire à partir du vendredi 5 avril, la collecte des déchets verts sera assurée cet hiver les :

- vendredi 19 janvier 2024
- vendredi 15 mars 2024

RAPPEL : le brûlage en plein air est interdit pour tous les types de déchets et toute l'année ! Jetez ces derniers dans la poubelle prévue à cet effet ou apportez-les à la déchetterie.

DU NOUVEAU
POUR LE CONSEIL
MUNICIPAL JEUNES !

Le CMJ est une instance démocratique composée d'enfants scolarisés à Sainte-Savine, du CM1 à la 6^e. Les jeunes élus du CMJ se réunissent régulièrement pour imaginer et développer des projets qui font bouger la ville : amélioration du cadre de vie, activités intergénérationnelles, actions de solidarité, aménagements dans les écoles.

Le renouvellement du bureau a été effectué le 1^{er} décembre et ce sont dix nouveaux conseillers municipaux jeunes qui font leur entrée : Elena, Clarissa, Fleur, Léana, Rose, Rayan, Léo, Simon, Enael et Louka. Marisol POTIER quant à elle reste élue MAIRE JEUNE pour l'année 2023-2024. Un très bon mandat aux membres du CMJ !

VOËUX À LA
POPULATION

Arnaud Magloire, maire, et le Conseil municipal convient les habitants à la cérémonie de vœux **vendredi 12 janvier à 19h30 à l'Art Déco** (70, avenue Gallieni).



TROPHÉES RSE

Chaque année, les Trophées RSE récompensent les bonnes pratiques des entreprises des territoires en matière de responsabilité sociétale. En 2023, les pépinières « Les arbres Éric DUMONT » ont été récompensées du trophée « Jeune Pousse RSE ».

Cette entreprise savinienne qui vend des arbres fruitiers labellisés bio affiche la volonté de transmettre un patrimoine végétal riche tout en s'adaptant au changement climatique. La municipalité la félicite de cette belle réussite !

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Chaque année, l'INSEE recense la population française. À Sainte-Savine, commune de plus de 10 000 habitants, le recensement se fait seulement sur 8% de la population pour établir une moyenne du nombre d'habitants et de la cartographie sociale de la ville (retraités, familles avec enfants, demandeurs d'emploi...).

Du 18 janvier au 24 février 2024, des agents recenseurs, munis d'une carte officielle délivrée par la mairie, se présenteront au domicile de certains habitants.

Une enquête obligatoire et précieuse pour la Ville. Les résultats permettent de mesurer et d'analyser sa population pour adapter ses services (nombre de classes dans les écoles ou crèches, service aux seniors...) et donnent les moyens d'ajuster les aides versées par l'État (indexées sur le nombre d'habitants).

Infos : www.le-recensement-et-moi.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Des élections européennes sont prévues le **9 juin 2024**. Vous avez jusqu'au 6^e vendredi précédant le premier tour de scrutin pour vous inscrire sur les listes électorales.

NOUVEAUX MEMBRES DU LABO CITOYEN

Après un premier mandat et une expérience de deux ans, le Labo citoyen a été pour partie renouvelé. Dix-sept nouveaux habitants rejoignent ainsi l'instance aux côtés des « anciens » pour conduire à cinquante membres de nouveaux projets et poursuivre ceux engagés.

Le « Labo » est une instance 100% citoyenne. Chacun peut « faire sa part », s'impliquer dans la vie locale en menant des projets dont ils sont à l'initiative ou proposés par la Ville.

Les grands principes sont l'écoute, le partage, le respect et l'intérêt commun. Les membres se retrouvent lors d'assemblées plénières et de groupes de travail thématiques, facilités par des moyens mis à disposition par la Ville (locaux, budget, etc.) dans une atmosphère conviviale où chacun peut facilement trouver sa place.

Quelques exemples de projets en cours ou à venir :

- Plantation mellifères et installation de ruches en ville
- Sécurisation des abords des écoles
- Participation au projet municipal de requalification du site de l'ancienne piscine et du parc de La Noue- Lutel
- Mobilité douce à Sainte-Savine
- Organisation d'olympiades en 2024...



Vous souhaitez rejoindre l'instance, suivre les projets des habitants, les rencontrer ?

Plus d'informations :

democratie@ste-savine.fr • 03 10 72 02 84

BUDGETS PARTICIPATIFS 2024

Le budget participatif est un moyen concret de s'impliquer à Sainte-Savine et de voir ses idées prendre forme. Le principe est simple : la Ville réserve un budget dédié aux projets des habitants. En 2024, **du 1^{er} mars au 15 avril, tous les Saviniens (enfants et adultes) pourront proposer des idées** qu'ils aimeraient voir réaliser dans la commune sous condition qu'elles soient d'intérêt collectif (ne pas servir des intérêts particuliers). Les idées collectées seront ensuite étudiées (respect de la législation, chiffrage, intérêt collectif...) avant d'être soumises aux votes des habitants.

La commune s'engage à réaliser les projets qui recueilleront le plus de votes et dans la limite du budget bien sûr !

Parmi les projets réalisés depuis 2021 : installation de nouveaux composteurs collectifs, sécurisation des abords de l'école Achille-Payeur, panneaux de signalétique à la découverte des orchidées sauvages, sas à vélos dans l'avenue Gallieni, création d'une bulle de biodiversité au centre-ville... Commencez à réfléchir pour cette nouvelle édition !

Plus d'informations : democratie@ste-savine.fr • 03 10 72 02 84

UN SAVINIEN AU JO 2024 ?

Brian Baudouin, licencié au Club de tir de Sainte-Savine, s'entraîne depuis presque un an à sa qualification aux jeux Olympiques Paris 2024.

Après avoir frôlé une qualification directe en juin lors des Jeux européens en Hongrie, il aura l'occasion ces prochains mois de tenter sa qualification lors des Championnats d'Europe à Budapest en mars, puis lors du tournoi qualificatif olympique de Rio le mois suivant et enfin, aux Championnats d'Europe 50m en Croatie juste avant les Jeux.

Souhaitons-lui une bonne chance et encourageons-le pour étoffer un parcours sportif déjà exceptionnel !



PLAN GRAND FROID : PROTÉGER LES PLUS FRAGILES

Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous.

Le grand froid est défini comme un épisode de temps froid intense, caractérisé par des températures minimales ressenties très basses (de l'ordre de -18 °C). Il concerne la période du 1^{er} novembre au 31 mars.

La situation de grand froid présente des enjeux sanitaires tels que le risque d'hypothermie mais d'autres points doivent renforcer la vigilance en cette période : le risque de chute dans l'espace public, les intoxications au monoxyde de carbone ou encore l'obstruction des aérations du logement.

La mise en œuvre du « plan grand froid » au niveau local repose sur la constitution d'un **registre nominatif** sur lequel **les personnes âgées, isolées ou handicapées** qui le souhaitent sont **invitées à s'inscrire** dans les plus brefs délais auprès du **CCAS : (2 bis, rue Lamoricière – 03 10 72 03 90)**.

En cas de déclenchement du « plan grand froid » par la préfecture, l'équipe du CCAS organise un contact périodique avec les personnes vulnérables répertoriées afin de vérifier qu'elles ne rencontrent aucune difficulté et, si besoin, le CCAS contacte les services adaptés.

NUMÉROS UTILES



Signaler une personne en difficulté :
CCAS : 03 10 72 03 90



Un sans-abri : **115**

PORTES OUVERTES : ÉCOLE BRISSON

L'école et le collège Louis-Brisson vous invite ainsi que l'ensemble des familles à ses portes ouvertes **le samedi 17 février 2024 de 9h00 à 13h00**.

ON VOUS RÉPOND



QUE DOIS-JE FAIRE SI J'AI UN NID DE FRELONS ASIATIQUES CHEZ MOI ?

N'intervenez pas seul !

S'il est accessible et susceptible d'être dangereux pour les personnes, demander à le faire détruire et surtout ne pas tenter d'intervenir soi-même. Deux grands cas de figure :

- S'il est situé dans le domaine public, c'est la mairie qui a la responsabilité de sa destruction, elle peut faire appel aux pompiers ou à un désinsectiseur professionnel (ce qui est le plus souvent le cas).
- S'il est situé dans le domaine privé, c'est au propriétaire ou au locataire d'appeler un désinsectiseur professionnel, il trouvera des adresses dans les pages jaunes ou sur le web.

ATTENTION !

Les entreprises de désinsectisation doivent justifier d'un certificat biocide. Il est important qu'elles suivent les recommandations de bonnes pratiques en matière de sécurité et d'environnement.

Contactez la mairie au **03 25 71 39 50**, afin de signaler les nids dans tout secteur pour que la collectivité réalise un maillage de ces derniers.



PUIS-JE BÉNÉFICIER DES POUBELLES JAUNES DE TRI SÉLECTIF ?

Les services de Troyes Champagne Métropole délivrent les poubelles jaunes de tri **uniquement aux professionnels et bâtiments collectifs**. Les usagers particuliers peuvent quant à eux bénéficier de sacs jaunes de tri disponibles à l'accueil de la mairie.

Pour rappel, le tri sélectif est collecté le jeudi dans la zone Sainte-Savine et le vendredi dans la zone Paul-Doumer. Plus d'informations sur la collecte des déchets auprès de Troyes Champagne Métropole.

SERVICE COLLECTE DES DÉCHETS

03 25 45 27 30

collectededechets@troyes-cm.fr

troyes-champagne-metropole.fr



UNE QUESTION ?



Écrivez-nous par courrier adressé au 1, rue Lamoricière ou en envoyant un message à accueil@ste-savine.fr et sur les **réseaux sociaux**.

Nous y répondrons dans le prochain *Savinien*.





VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Rénovation des bâtiments, mobilités douces, éclairage urbain 100% LED, suivi des consommations énergétiques, gestion des biodéchets, création d'espaces naturels, jardins nourriciers, actions de sensibilisation...

La transition écologique et énergétique s'active depuis 2020 sous plusieurs formes par volonté politique et souci de préserver le Vivant autant que les ressources.

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Les effets du changement climatique modifient les conditions hydrologiques et météorologiques (cycle de l'eau, accentuation des sécheresses ou des épisodes de pluies diluviennes...) et perturbent les écosystèmes : modification des dates des vendanges, évolution des dates de migrations de certains oiseaux, arrivée massive d'espèces animales envahissantes...

Ils sont connus et étudiés depuis de nombreuses années, notamment grâce au travail du GIEC - le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat.

Ces perturbations environnementales affectent les sociétés humaines et l'économie dans des domaines comme la santé, le tourisme ou encore l'agriculture, et plus que tout, le Vivant. **La transition écologique vise à réduire l'empreinte environnementale des activités humaines sur les ressources naturelles** et à adapter la société aux impacts du changement climatique. Les modèles de société doivent donc s'orienter vers des modes de vie et de production plus durables, notamment en limitant le plus possible les émissions de gaz à effet de serre.

Cette transition doit se faire avec chacun de nous pour être conduite autant par les citoyens que les entreprises, les États, les collectivités territoriales ou les associations.

QUELQUES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE

COMMUNE NATURE

Cet été, la Ville de Sainte-Savine s'est inscrite dans la démarche « Commune Nature ». La Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse souhaitent mettre à l'honneur les collectivités qui déploient une démarche respectueuse de l'environnement contribuant à la préservation de la ressource en eau et à la sauvegarde de la biodiversité. En septembre dernier, un audit a permis de valoriser le degré d'avancement de la commune, notamment ses bonnes pratiques d'entretien des espaces publics. Le 28 novembre dernier, **la Ville a été gratifiée du niveau 2 « libellules » pour ses efforts et implicitement pour le travail des services de la Ville.**



Au niveau communal, Sainte-Savine a engagé depuis de nombreuses années des démarches environnementales telles que le suivi des consommations énergétiques de ses bâtiments ou les animations de sensibilisation envers le grand public.

Les grands enjeux environnementaux pour la commune sont :

- **Réduire les consommations énergétiques et limiter la dépendance aux énergies fossiles polluantes :** isolation thermique des bâtiments et des habitations, développement des modes de déplacements doux, production d'énergies renouvelables...
- **Adapter les activités, les services et les modes de vie provoquant le dérèglement climatique :** végétaliser la ville, désimperméabiliser les sols pour favoriser l'absorption des eaux pluviales, renforcer les connexions de biodiversité (trame verte et bleue), préserver les espaces naturels...
- **Informé, former et sensibiliser la population,** les acteurs économiques et les décideurs locaux à ces enjeux, prévention et gestion des déchets et des biodéchets en proximité...

LA PRÉVENTION ET LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) de 2020 oblige les collectivités à mettre à disposition des citoyens des solutions de tri des biodéchets (alimentaires ou déchets verts). Ces derniers représentent, en effet, un tiers des déchets non triés alors qu'ils peuvent être valorisés. Sainte-Savine a déjà mis en place quelques dispositifs, et va les renforcer prochainement.

- **La collecte des biodéchets des cantines scolaires et du snack de la piscine** par Troyes C à vélo qui composte sur les communes voisines depuis l'été 2022.
- La Ville a mis en place cinq sites de **compostage collectif pour les habitants** (quartier Chantecoq, Édouard Branly, 20, avenue Général-Leclerc, jardin citoyen de la rue Marc-Seguin et dans les écoles) et de nouveaux sites qui seront déployés en 2024, en partenariat avec Troyes Champagne Métropole.
- La possibilité d'emprunter gratuitement un **broyeur individuel à végétaux** pour réduire la quantité de déchets verts collectés et les réutiliser dans son jardin (paillage ou compostage). Expérimentation d'un an pour les Saviniens en partenariat avec Troyes Champagne Métropole dans le cadre du budget participatif 2023 (demande de prêt à adresser à broyeur.individuel@ste-savine.fr).
- Un agent des espaces verts de la commune sera prochainement certifié **maitre composteur**. Il sera chargé, notamment, du déploiement de nouveaux sites de compostage collectif, de la sensibilisation et du lien avec les référents de sites, sur un temps de travail bien déterminé.

BIODIVERSITÉ

Autout indispensable de l'adaptation au changement climatique : la biodiversité. Elle rafraîchit la ville en période de fortes chaleurs, favorise l'infiltration de l'eau de pluie dans les sols, capte le dioxyde de carbone (CO₂) et les polluants atmosphériques et contribue fortement au cadre de vie. **La commune applique une gestion différenciée des espaces verts et préserve la voie des Viennes.** Le label « Commune Nature » vient récompenser cet investissement. Depuis 2008, la Ville mène une politique « zéro phyto » dans l'entretien de

ses espaces verts et, depuis 2020, a passé un nouveau cap avec la végétalisation de son cimetière.

Le besoin de nature en ville émane aussi des habitants, y compris les plus jeunes, comme en témoignent les projets qu'ils lancent et plébiscitent lors des **budgets participatifs** : bulle de biodiversité, création d'un verger à la Demi-Lune, plantations mellifères...

Les jardins citoyens ou nourriciers permettent aux Saviniens qui ne disposent pas de jardin de cultiver des légumes sur une parcelle communale. En complément, de nouveaux terrains ont été acquis par la commune, aux abords des Viennes, au profit là aussi de plantations ou de projet de maraîchage urbain.

Enfin, **la Ville étudie des points de désimperméabilisation** (cours d'écoles, places de stationnement ou parkings drainants, etc.) pour éviter de retenir l'eau et mieux alimenter les nappes phréatiques.



“ *Les actions concrètes que notre commune a entreprises en faveur de la biodiversité et du développement durable, ont démontré notre engagement. Nous continuerons à étendre nos actions, explorer de nouvelles opportunités, et renforcer notre partenariat avec la nature. Un grand merci à toutes les équipes des espaces verts et à chaque citoyen qui contribue à faire de notre commune un havre vert à préserver et à chérir.* ”



Valérie TIEDREZ
Conseillère déléguée à la
Transition Écologique

PLAN D'ACTION DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une augmentation de 33 % entre 2022 et 2023 alors que seuls les tarifs du gaz ont augmenté et que nous avons diminué nos consommations énergétiques de l'ordre de 17 %. **Au 1^{er} janvier 2024, les tarifs de l'électricité vont eux aussi augmenter pour la collectivité en étant multipliés par trois.**



UNE COMMUNE ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En France, d'après l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), 15% des émissions de gaz à effet de serre sont directement issues des décisions prises par les collectivités territoriales concernant leur patrimoine (bâtiments, éclairage public, flotte de véhicules).

Sainte-Savine bénéficie d'un suivi de ses consommations énergétiques depuis quelques années, en adhérant au service du Conseil en Énergie Partagé (CEP) de Troyes Champagne Métropole.

Les actions engagées en matière de sobriété énergétique ont permis de **réduire fortement les consommations de gaz et d'électricité ces dernières années**. Elles ont, en effet, globalement diminué de **20% entre 2019 et 2022** (bâtiments communaux et éclairage public) pour un total de 374 500 €.



Les actions vont permettre de limiter l'impact de l'augmentation des coûts du gaz puis de l'électricité à partir du 1^{er} janvier 2024. Ainsi, la facture énergétique de l'année 2023 de la commune (bâtiments et éclairages publics) s'élève à environ 567 020 € et les estimations annoncent 895 870 € en 2024.

Les actions

L'éclairage :

- Finalisation de l'éclairage urbain en **100% LED** au 1^{er} trimestre 2024 (50% déjà réalisés).
- Abaisseurs de puissance pour 760 candélabres en LED (réduction de 30% d'intensité en temps normal, et de 60 % de 23h à 5h le matin).
- Remplacement des éclairages par des LED dans le groupe scolaire Guingouin et dans la grande salle du Cosec de La Noue-Lutel.
- Illuminations des bâtiments -> **Extinction à partir de 23 h.**
- Illuminations de Noël limitées du 6 décembre au 8 janvier au soir (extinction des éclairages festifs à 23h).





Chauffage :

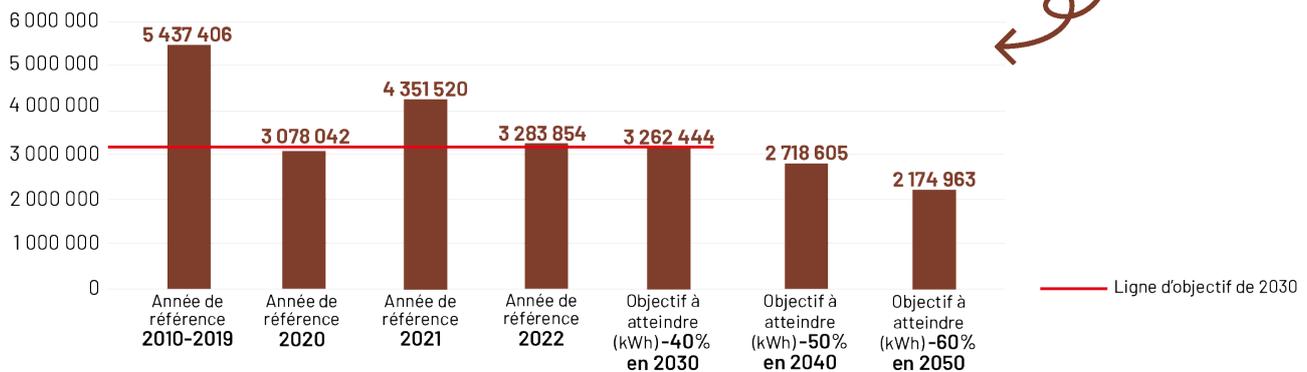
- Poursuite du plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux : remplacement des fenêtres de la mairie.
- Ajustement des périodes de chauffe dans les bâtiments publics, en préservant toutefois les écoles, structures d'accueil de mineurs (et en ajustant le chauffage selon les températures extérieures).
- Gestion plus fine des températures : 19 °C dans les bâtiments communaux, 20 °C pour la crèche et 15 °C dans les gymnases (une campagne de mesures est en cours dans quelques bâtiments avec des capteurs de Troyes Champagne Métropole).
- Arrêt du chauffage en 2024 de tous les bâtiments, écoles comprises sauf crèche : le 29 mars (ajustements selon les températures extérieures).



Ainsi, la commune a d'ores et déjà atteint les objectifs du décret tertiaire pour 2030, à savoir une baisse de 40% de ces consommations d'énergie par rapport à l'année de référence 2012.

Pour rappel, ce décret impose aux collectivités des baisses de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 des consommations des bâtiments de plus de 1000 m².

*Évolution des consommations énergétiques de Sainte-Savine par rapport aux objectifs du décret tertiaire
(Source : CEP – Troyes Champagne Métropole – Bilan 2022) »*



La trajectoire prise par la commune est confirmée par les objectifs du décret tertiaire. Les premières actions en matière de sobriété énergétique (interventions sur les usages) ont porté leurs fruits. Afin d'avancer dans les objectifs du décret tertiaire et réduire encore les consommations énergétiques, **la commune travaille sur l'efficacité énergétique de son parc**. Une étape est déjà réalisée avec le **changement de tous les candélabres en LED et le changement des fenêtres de la mairie**.

Il faut désormais poursuivre et prioriser les bâtiments les plus énergivores et agir sur l'enveloppe globale du bâti (isolation). Enfin, en parallèle, la possibilité de remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables doit être étudiée lors de la **requalification des bâtiments**.

EN COULISSE

LA COMMANDE PUBLIQUE

Outil au service de la performance économique de l'action municipale.

Le service de la commande publique de la mairie de Sainte-Savine joue un rôle essentiel dans la gestion des marchés publics. Ses missions principales comprennent la **planification et la gestion des appels d'offres**, la **collaboration avec les différents services municipaux** pour définir des cahiers des charges pertinents, le choix de la procédure de passation et la rédaction des clauses contractuelles, la veille juridique et réglementaire et la gestion des contrats. Le service s'engage à assurer une passation de marchés transparente, équitable et efficace, contribuant ainsi au développement harmonieux de la commune et à l'utilisation efficiente des ressources publiques.

Les trois grandes missions du service de la Commande Publique :

Nos agents veillent à ce que les processus soient conduits de manière transparente, favorisant la concurrence et permettant la sélection des meilleurs prestataires pour répondre aux besoins de la municipalité.

Conseils et accompagnement des services municipaux : le service de la commande publique travaille en étroite collaboration avec les différents services de la mairie pour comprendre leurs besoins spécifiques. Cette collaboration garantit une définition claire des cahiers des charges et des critères de sélection des offres, favorisant ainsi des achats pertinents et en adéquation avec les objectifs municipaux.

Veille juridique et réglementaire : nos agents restent constamment informés des évolutions législatives et réglementaires relatives aux marchés publics. Cette veille permet d'assurer la sécurité et la conformité des procédures avec la législation en vigueur et d'optimiser les pratiques du service.

Gestion des contrats : une fois les marchés attribués, notre équipe assure le suivi et la gestion des contrats, s'assurant en lien avec les différents services municipaux, du respect des engagements contractuels et de la qualité des prestations fournies. Cette démarche vise à garantir une utilisation efficiente des ressources publiques.

Le service s'engage à mettre en œuvre une démarche d'achat responsable via l'insertion de clauses sociales et environnementales. Des réflexions sont également menées pour poursuivre l'ouverture de marchés à des entreprises qui emploient des personnes en situation de handicap ou qui emploient des personnes en réinsertion professionnelle.

Trois domaines d'achat :

- marché de service
- marché de fournitures
- marché de travaux

(Exemple : l'impression du *Savinien* fait partie d'un marché de service impression)

Nos marchés en cours sont transparents et consultables par tous sur la plateforme : X MARCHES • www.xmarches.fr



SIGNATURE DE LA CHARTE RÉGIONALE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Les collectivités aubois dont Sainte-Savine ont confirmé leur volonté de s'engager pour un achat responsable, solidaire et durable via la signature de la charte régionale de la commande publique le 6 avril 2023.

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur deux grandes délibérations votées lors du conseil municipal du 16 novembre 2023.



SUBVENTION VOYAGE EN ALLEMAGNE – COLLÈGE PAUL-LANGEVIN

Les élèves de 5^e, 4^e, et 3^e du collège public Paul-Langevin, (39 élèves) ont l'opportunité de participer à un voyage de 5 jours et 4 nuits en Allemagne, en février. Une étape est prévue à Reichenbach an der Fils, ville jumelée à Sainte-Savine. Le programme prévoit des visites culturelles et touristiques.

Le coût global pour un élève s'élèverait à 472€ tout compris. 21 élèves saviniens sont concernés et pourraient bénéficier de ce voyage. L'association du jumelage savinien s'est engagée à contribuer à hauteur de 50€ par élève (soit 1 950€) sur ses fonds propres et à co-organiser un échange avec la commune jumelée de Reichenbach.

Pour limiter davantage le reste à charge, notamment pour les familles les plus modestes, le conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle et complémentaire à hauteur de 50€ par élève savinien, soit 1 050€ au total.

Le Conseil d'Administration du CCAS a également voté une aide financière pour le voyage scolaire en Allemagne pour aider les familles saviniennes en difficulté financière pour le règlement du voyage.

ACTIONS ÉDUCATIVES – SUBVENTION CLASSE DE NEIGE 2024

La subvention attribuée aux quatre écoles élémentaires de Sainte-Savine pour faciliter l'organisation de la classe de neige organisée du 14 janvier au 19 janvier 2024 à Autrans au profit des élèves de CM2, a été votée dernièrement.

Les familles participeront à hauteur de 150€. En complément de la participation du Département (1,2€ par jour par enfant) et des efforts des coopératives scolaires (15€ par enfant) la Ville prendra le reste à charge, soit 28 873€ pour les élèves saviniens, pour permettre à tous de bénéficier de cette belle sortie.

École	AUBRAC Elémentaire	FERRY	GUINGOUIN Elémentaire	PAYEUR
Effectif prévisionnel	25	21	29	20
Coût séjour	11 129€	10 085,8€	12 172,2€	9 825€
Participation familles	3 750€	3 150€	4 350€	3 000€
Subvention Département	180€	151,2€	208,8€	144€
Subvention Coopérative scolaire	375€	315€	435€	300€
Subvention Mairie	6 824€	6 469,6€	7 178,4€	6 381€

Le paiement se réalisera sur présentation des factures. Un acompte de 85% de la subvention pourra être versé en janvier 2024 à la demande des écoles en justifiant de devis.

L'ensemble des délibérations des conseils municipaux est à retrouver en ligne :



www.sainte-savine.fr/conseil-municipal



Pour voir ou revoir une séance, RDV sur le site Internet et la chaîne YouTube de la Ville.

À VOTRE SERVICE

POLICE MUNICIPALE : CAMÉRAS D'INTERVENTIONS SÉCURISÉES

Le maire poursuit sa trajectoire en matière de tranquillité publique, pour garantir du mieux possible à chaque habitant un cadre de vie des plus serein, en renforçant depuis 2021 les effectifs de la police municipale et leurs moyens (véhicules, vélos à assistance électrique, caméras de rue et mobiles, extension des locaux...).

Depuis peu, les agents de la police municipale de Sainte-Savine sont dotés de **cinq caméras mobiles d'interventions sécurisées**. Ce dispositif contribue à l'apaisement d'éventuelles tensions et constitue un élément de preuve irréfutable sur les conditions d'intervention.

Les agents procéderont en tout lieu de la commune, au moyen de **caméras individuelles, à un enregistrement audiovisuel de leurs interventions lorsque se produit - ou est susceptible de se produire - un accident, ou lors d'interventions particulières**.

“ Conformément à nos engagements, nous avons créé une Police municipale capable de répondre aux demandes des administrés ainsi qu'aux enjeux de tranquillité et sécurité publique.



Nous lui donnons les outils nécessaires afin d'effectuer ses missions dans des conditions optimales pour le bien de tous. ”

Gérald HUART
7^{ème} Adjoint au Maire,
chargé de la Vie quotidienne
et de la Tranquillité

LES CAMÉRAS SERONT PORTÉES DE FAÇON APPARENTE PAR LES AGENTS

Un signal visuel spécifique indiquera si la caméra enregistre. Le déclenchement de l'enregistrement fera l'objet d'une information des personnes filmées, sauf si les circonstances l'interdisent. Les agents de police municipale équipés des caméras individuelles n'auront pas accès directement aux enregistrements auxquels ils procèdent. **Ils ne seront utilisés que dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire**, et effacés au bout de six mois si aucun besoin ne justifie d'y avoir accès.

Ces traitements auront donc pour finalités :

- La prévention des incidents au cours des interventions des agents de la police municipale.
- Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves.
- La formation et la pédagogie des agents de police municipale.

Les catégories de données à caractère personnel et informations enregistrées dans les traitements seront :

- Les images et les sons captés par les caméras individuelles utilisées par les agents de la police municipale dans les circonstances et pour les finalités prévues à l'article L. 241-2 du Code de la sécurité intérieure.
- Le jour et les plages horaires d'enregistrement.
- L'identification de l'agent porteur de la caméra lors de l'enregistrement des données.
- Le lieu où seront collectées les données.

Dans la limite de leurs attributions respectives et de leur besoin d'en connaître, auront seuls accès aux données et informations mentionnées à l'article R. 241-10 du Code de la sécurité intérieure :

- Le responsable du service de la police municipale.
- Les agents de police municipale individuellement désignés et habilités par le responsable du service.

Ces personnes seront seules habilitées à procéder à l'extraction des données, pour les besoins exclusifs d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire ou dans le cadre d'une action de formation ou de pédagogie des agents.

Dans la limite de leurs attributions respectives et de leur besoin d'en connaître dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, ou dans le cadre d'une action de formation et de pédagogie, pourront être destinataires de tout ou partie des données et informations enregistrées dans les traitements :

- Les officiers et agents de police judiciaire de la police nationale et de la gendarmerie nationale.
- Les agents des services d'inspection générale de l'État, dans les conditions prévues à l'article L. 513-1 du Code de la sécurité intérieure.
- Le maire en qualité d'autorité disciplinaire ainsi que les membres des instances disciplinaires et les agents chargés de l'instruction des dossiers présentés à ces instances.
- Les agents chargés de la formation du personnel.

LES DONNÉES MENTIONNÉES SERONT CONSERVÉES PENDANT UN DÉLAI DE SIX MOIS

Au terme de ce délai, ces données seront effacées automatiquement des traitements. Lorsque les données auront, dans le délai de six mois, été extraites et transmises pour les besoins d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, elles seront conservées selon les règles propres à chacune de ces procédures par l'autorité qui en a la charge.

Les données utilisées à des fins pédagogiques et de formation seront anonymisées.

En savoir plus sur les mesures de ce dispositif : www.sainte-savine.fr

Police municipale de Sainte-Savine :
03 25 82 05 33 • police.municipale@ste-savine.fr



RENCONTRES

COMMERÇANTS



Fromagerie La Ferme de Liz

Venez déguster Le TRIFFOIRE et le MONTROND, médaillés d'argent lors du concours du Mondial du Fromage 2023 ! Éric Meignien et son équipe vous feront également découvrir d'autres fromages d'exception. Un régal pour les fêtes de fin d'année !

20, avenue Gallieni • 03 51 59 75 05 •
lafromagerie10300@gmail.com



La Boutic

Vente de matériel informatique, smartphones et tablettes neufs ou d'occasion reconditionnés, mais aussi expertise, estimation et rachat de votre matériel. La Boutic répare également votre matériel informatique, smartphones et tablettes : de la désinfection de virus au changement de votre carte mère, ils vous proposent une multitude de services. Redonner une seconde vie à tous vos appareils informatiques, c'est un geste écologique pour la planète, alors, n'hésitez plus !

56, avenue Gallieni • 03 25 74 94 15 • www.la-boutic.fr •
contact@la-boutic.fr

3 QUESTIONS AUX...

ÉCLAIREURS DE FRANCE

Pourriez-vous nous décrire les actions de votre association ?

Les Éclaireuses et Éclaireurs de France sont une association de scoutisme laïque, fondée en 1911, reconnue d'utilité publique, complémentaire de l'Éducation nationale et agréée Éducation populaire.

Nous sommes ouverts au monde, à la nature, à l'environnement, nous réfléchissons à notre avenir, nos actions possibles dans la société, en respectant les autres et en étant attentifs et bienveillants à l'égard d'autrui. Nous souhaitons que chaque enfant, chaque adolescent, chaque adulte puissent devenir des citoyens libres, solidaires, responsables et conscients de leurs responsabilités, pour œuvrer à la construction d'un monde de paix.

Nous sommes reconnaissables au foulard que nous portons autour du cou et qui permet de nous identifier.

Quelles actions portent les Éclaireuses et Éclaireurs de France ?

Nous mettons en place nos activités et actions en nous appuyant sur la méthode scout qui repose sur huit points :

- L'éducation par l'action (acquérir de l'autonomie)
- La vie en petits groupes (prendre des responsabilités)
- La vie en pleine nature (découvrir, apprendre, protéger)
- L'appartenance et identité (vivre en groupe)
- La progression individuelle et collective (développer des compétences)
- La relation entre les enfants et les adultes (confiance, sécurité)
- L'engagement sur nos valeurs (loi et promesse)
- L'engagement envers la communauté (actions civiques)





Pour ce faire, nous nous retrouvons deux à trois fois par mois (un mercredi après-midi, un samedi après-midi, un dimanche, un week-end...), pour des mini-camps (5 à 7 jours) pendant les vacances scolaires et pour notre grand d'été (2 à 3 semaines) en France ou à l'étranger.

Nous axons la plupart nos activités sur le plein air et la débrouillardise et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous : grands jeux, jeux de piste, explos, orientation, constructions en bois, cuisine sur feu de bois, veillées autour du feu, chants, entretien et préservation des espaces naturels, camper sous tente ou à la belle étoile, défricher, planter, jardiner, récolter, découvrir la permaculture, protéger l'environnement des oiseaux et des animaux... mais aussi actions solidaires avec la Banque alimentaire, actions civiques... Nos engagements à Sainte-Savine sont multiples, nous participons au Forum des associations, aux Journées citoyennes, aux différentes manifestations de commémoration et auprès de la Maison de la science dont les EEDF sont un des membres fondateurs.

Qu'est-ce qu'un JAMBOREE ?

Un jamboree est un rassemblement mondial des scouts/guides et éclaireurs/éclaireuses qui a lieu tous les 4 ans dans un pays d'un continent différent. Les groupes de l'agglomération troyenne de l'association de scoutisme laïque ont participé au 25^e Jamboree mondial qui s'est tenu du 1^{er} au 12 août 2023 à Saemangeum, en Corée du Sud, dans la province du Jeolla du Nord. Ce rassemblement a réuni plus de 43 000 participants (âgés pour les plus jeunes de 13 ans) venus de 153 pays différents. Durant cet événement et leur périple en Corée du Sud, ils ont pu d'une part rencontrer, échanger et nouer des contacts avec des scouts d'autres pays du monde et d'autre part participer à des activités culturelles, manuelles et de sensibilisation aux problématiques actuelles de la planète. L'objectif était de mêler découvertes culturelles du pays (tradition et modernité) et activités scouts afin de permettre aux jeunes de s'ouvrir au monde.

Nos coordonnées :

Yack - Éric BELNOT : yack@eedf.org • 06 79 39 65 74
Alezan - Isabelle BELNOT : alezan@eedf.org • 06 12 12 00 87
Raksha - Magalie ALEXIS : raksha@eedf.org • 03 25 74 08 90
Colibri - Claudette LEFEBVRE-WILMES : colibri@eedf.org • 09 53 97 37 07

FOCUS

RÉACTIVATION DE LA ZONE BLEUE !



À partir de janvier 2024, la Ville de Sainte-Savine réactive sa zone bleue **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00. Le dispositif est suspendu en semaine entre 12h00 et 14h00.**

La durée de stationnement sera harmonisée à **30 minutes sur l'avenue Gallieni** de l'entrée de ville côté Troyes jusqu'aux rues Parmentier et Brossolette puis quelques places situées à proximité de la rue Poincaré. Les véhicules pourront **stationner deux heures sur le parking de l'église et les rues Danton, Neuve-de-la-République, Gambetta et Bersat.**

De nouveaux arrêts-minutes seront mis en place, avec une durée de 10 minutes sur l'ensemble de ces places pour assurer une meilleure rotation des voitures.

Dans ces zones, l'apposition d'un disque bleu réglementaire (modèle européen) est obligatoire. Pour permettre également un stationnement plus long, des zones de stationnement ont été identifiées hors zone bleue et sans limitation de durée : parkings de l'Art Déco, mairie, maison des Viennes, place du marché, Hauvy et Foulon.

À partir de janvier, la Ville, en partenariat avec l'association des commerçants, mettra à disposition des Saviniennes et des Saviniens ainsi que des clients venus de l'extérieur, des disques à l'accueil de la mairie et auprès des commerçants de la zone concernée sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de six mois.



BULLES DE CHANTS : NOUVEAU FESTIVAL !

UN FESTIVAL DÉDIÉ À LA CHANSON FRANÇAISE

En janvier se tiendra le 1^{er} festival de la chanson française de Sainte-Savine, en partenariat avec l'association Troyes Chante et l'espace Gérard-Philippe de Saint-André-les-Vergers. **5 spectacles ont lieu à l'Art Déco !** Vous les retrouverez dans la programmation culturelle de Sainte-Savine. La billetterie pour l'Art Déco se fait sur place 30 minutes avant le début de chaque représentation (dans la limite des places disponibles), sur le site www.lart-deco.com ou à la Maison du Boulanger.



INFOS PRATIQUES

Théâtre Le Quai
5, rue Léon-Couturat 10 000 Troyes
Billetterie : www.troyeschante.org /
www.maisonduboulangier.com

Espace Gérard-Philippe/La Grange
22, avenue Maréchal-Leclerc
10120 Saint-André-les-Vergers
Billetterie :
www.espacegerardphilipe.com

AU PROGRAMME :

Dimanche 21 janvier à 16h - Art Déco

■ LE POMPON

Jeudi 25 janvier à 20h30 - Art Déco

■ MARCIA HIGELIN

Vendredi 26 janvier à 20h - Théâtre Le Quai

■ MELISSMELL

Samedi 27 janvier à 20h30 - Art Déco

■ LES WRIGGLES

Dimanche 28 janvier à 16h - Théâtre Le Quai

■ CARTE BLANCHE À...

Mardi 30 janvier à 19h30 - Art Déco

■ NOUVEAUX VOISINS - NOUVEAUX AMIS

Mercredi 31 janvier à 20h - Théâtre Le Quai

■ FRANÇOIS MOREL AVEC ANTOINE SAHLER

Vendredi 2 février à 20h30 -
Espace Gérard-Philippe/La Grange
**LE CIRQUE DES MIRAGES -
BOÎTE DE PANDORE**

Samedi 3 février à 20h30 - Art Déco
■ ALEXIS HK



3^E NUIT DE LA CULTURE : SUR LE THÈME DU « CORPS »

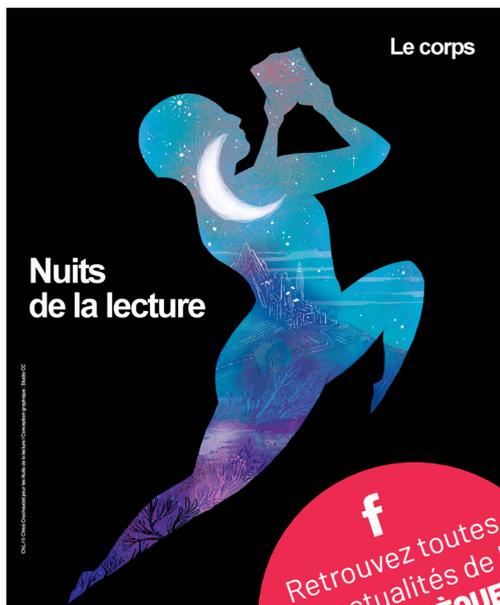
À l'occasion de la Nuit de la lecture et de la Nuit des conservatoires le 19 janvier 2024, les équipes du pôle culturel de Sainte-Savine vous proposent plusieurs animations sur le thème du « corps ». De ce fait, les équipes vous proposent une animation : **Sur les traces de Frankenstein.**

Devenez des apprentis Dr Frankenstein et redoublez d'ingéniosité pour créer votre propre créature. Pour cela vous devrez visiter les quatre lieux culturels de la ville afin de récupérer des morceaux de corps et pouvoir créer votre monstre. Énigmes, lectures, expériences ou jeux, rien ne leur sera épargné pour devenir les plus grands savants !

La soirée se poursuivra par un moment repas, lecture en musique et fabrication des monstres.

AU PROGRAMME :

- **18h** : « Racontines » à la médiathèque pour les enfants de 2 à 5 ans.
- **18h30** : grand jeu sur les traces de Frankenstein avec un départ à la médiathèque avec une fin de soirée prévue vers 21h30 à L'Art Déco.



L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

UN PROF À NEW YORK !

Du 1^{er} au 4 novembre dernier, le professeur de danse Benjamin Cortes, qui enseigne le jazz au sein de l'école de musique et de danse, s'est produit sur la scène du théâtre Martha Graham Studio, à New York. Il était invité par la compagnie « Dances We Dance » !

Au programme, solos et duo :

- « September Sonnet » de Anna Sokolow
- « Passage » de Jim May
- « Peek » de Benjamin Cortes



SAIS-TU ?

CE QU'IL SE PASSE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ? – OPUS 4

L'école municipale de musique et de danse de Sainte-Savine est un gros cœur qui se remet à battre à chaque rentrée scolaire de septembre.

Les rouages de cette fabrique (parce ce que c'est bien ce que nous sommes), de musiciens, musiciennes, danseuses, danseurs, s'activent.

Les élèves fourmillent du sous-sol au 3^e étage, l'instrument de musique sous le bras ou sur le dos, les patins, le tutu ou la tenue de jazz dans le sac. Les petits, les nouveaux sont un peu perdus, mais vite rassurés par les professeurs.

Ils sont d'ailleurs au nombre de **19** pour embarquer les quelque **330 élèves dans cette nouvelle aventure.**

Les élèves, tous niveaux, toutes disciplines confondues, vous proposeront tout au long de l'année, des événements musicaux sur cette scène que leur ouvre l'Art Déco.

Tout d'abord, les Parenthèses musicales, moment suspendu où les élèves exposent leurs progrès, seuls, en duos ou trios. Puis, le concert de fin d'année en décembre. Les élèves et professeurs ont mis en musique, en live, un film d'animation. « Voyage dans la cour des 4 saisons » d'Anne Moret.

S'ensuivront, la Nuit de la culture, le vendredi 19 janvier, le récital des élèves et des professeurs et la Fête de la musique bien sûr. D'autres projets concoctés par les professeurs sont en mijotage. **Ayez toujours un œil sur l'Agend'Art !**

L'AGENDA HIVERNAL

Agenda complet à retrouver sur le site web de la Ville, à l'accueil de la mairie, de la médiathèque, de la maison des Viennes et de l'Art déco.

JANVIER

Jusqu'au 16 janvier

► Ville de Sainte-Savine

Déclarez votre amour !

Envoyez une déclaration à l'élu(e) de votre cœur, les plus beaux messages seront affichés dans la ville à l'occasion de la Saint-Valentin du 6 au 20 février.

Envoi par mail (préciser votre prénom et celui de votre amoureux/se) à l'adresse com@ste-savine.fr ou directement par message sur l'instagram ou le Facebook de la Ville : @villedesaintesavine.



11 janvier • 20h30

► Art déco

Melkoni Project

L'alliance moderne du jazz et de la chanson française.

19 janvier • 18h - 19h30

► Animation vie locale

NOUVELLE FORMULE!

Atelier bien-être et création « Bonne année ! »

Partagez un moment de détente en laissant libre cours à votre créativité.

Salle Pierre-Chaussin
4 € avec pass - 7 € sans pass
/ moins de 12 ans : 3 € avec pass 4 € sans pass

19 janvier • 18h

► Médiathèque, Art Déco, École de musique et de danse, Maison de la science

Nuit de la culture

Autour du célèbre chef-d'œuvre de Mary Shelley, la médiathèque, L'Art Déco, l'école de musique et de danse et la maison de la science vous invitent à un jeu de piste sur les traces du Dr. Frankenstein afin de créer VOTRE propre créature. Public familial.

Du 21 janvier au 3 février

► Art déco

Bulles de chants

1^{er} festival de la chanson française de Sainte-Savine. En partenariat avec l'association Troyes Chante et l'espace Gérard-Philippe de Saint-André-les-Verers.

Retrouvez toute la programmation sur : www.lart-deco.com

24 janvier • après-midi

► Animation vie locale

« À vos baskets » : à la découverte du Parkour !

- 14h-15h30 : 6-12 ans
- 15h45-17h : à partir de 12 ans

En partenariat avec l'association Aerocrew.

Gymnase Morzynski

24 janvier • 15h

► Médiathèque

+ 10 ANS

Atelier tricot-thé

Empoignez vos aiguilles et votre laine ! Hélène et Fabienne seront vos guides pour tricoter vos plus belles pièces autour d'un bon thé.

FÉVRIER

10 février • 9h-12h

► Animation vie locale

Atelier réparation d'objets

Salle Pierre-Chaussin
2 € avec pass - 5 € sans pass

10 février • 9h30

► Médiathèque

Racontines en japonais

Afin de célébrer l'Asie et ses histoires, vos bibliothécaires ont un invité spécial pour vous raconter de belles aventures en japonais et en français. Pour les enfants de 6 mois à 3 ans.

13 février • 18h30

► École de musique et de danse
Parenthèse musicale #5

À L'Art Déco

16 février • 18h - 19h30

► Animation vie locale

NOUVELLE FORMULE!

Atelier bien-être et création « Bulles d'amour »

Partagez un moment de détente en laissant libre cours à votre créativité.

Salle Pierre-Chaussin
4 € avec pass - 7 € sans pass
/ moins de 12 ans : 3 € avec pass 4 € sans pass

Du 23 février au 23 mars

► Médiathèque

Mois du numérique

La médiathèque vous invite à un voyage au cœur de la «matrice» ! Un mois thématique pour découvrir les dernières nouveautés du monde digital, des films, des jeux, des ateliers numériques, des ateliers découvertes sur l'AI, un spectacle et plein d'autres surprises. Tout public.

23 février • 20h30

► Art déco

+ 8 ANS

La claque

Drôle, musicale et interactive, l'incroyable histoire d'un chef d'orchestre d'applaudissements.

26 février • 14h30 - 16h30

► Animation vie locale

Après-midi quiz

Défis et jeux intergénérationnels. Ouvert à tous.

Grand salon
2 € avec pass - 5 € sans pass

MARS

Du 1^{er} mars au 15 avril

► Ville de Sainte-Savine

Budget participatif 2024

Déposez vos idées de projets pour la ville ! Trois possibilités pour déposer vos idées : par mail à democratie@ste-savine.fr ou sur participons-saintesavine.fr ou dans les boîtes déposées à la mairie et chez les commerçants.

9 mars • À partir de 14h

► Animation vie locale & culture

Nuit du slam

- L'après-midi : ateliers slam ouverts à tous sur inscription.
 - Fin d'après-midi : scène ouverte, scène de slameurs sur le thème « Le féminin », entrée libre.
 - En soirée : round championnat de France de slam, concert de Lisette Lombé, sur réservation.
- Programme : www.sainte-savine.fr

L'Art Déco.

16 mars • 10h30-12h

► Animation vie locale

« À vos baskets » : hip-hop

En partenariat avec l'association Class and Dance Studio. Pour les enfants de 6 à 11 ans.

COSEC de La Noue-Lutel

16 mars • 20h30

► Art déco

Kareen Guiock-Thuram

Jazz d'une grande voix, puissante et soyeuse.

19 et 28 mars • 18h30

► École de musique et de danse

Parenthèses musicales #16 et #17

À L'Art Déco et pour le 28 mars au grand salon

22 mars • 18h30

► École de musique et de danse

Vi'Vents

Concert des orchestres à vents des écoles de Pont-Sainte-Marie et de Sainte-Savine.

À L'Art Déco

26 mars • 18h - 19h30

► Animation vie locale

Soirée jeux

« Venez tester votre mémoire ». Ouvert à tous.

Grand salon
2 € avec pass - 5 € sans pass

28 mars • 20h30

► Art déco

Dafné Kritharas

Voyage ensorcelant en Méditerranée.



SANS OUBLIER...

Les activités de la Maison de la science, des associations, ...

POUR S'INSCRIRE OU SE RENSEIGNER :

Médiathèque : les activités sont gratuites et sur inscription : 03 25 79 98 33
sainte-savine@troyes-cm.fr / [@mediathèque10300](https://www.mediathèque10300.com)
Animation vie locale : 03 25 71 39 50 / avl@ste-savine.fr
L'Art Déco : 03 10 72 02 79 / lartdeco@ste-savine.fr / www.lart-deco.com / [@LARTDECO10](https://www.lart-deco.com)
École municipale de musique et de danse : 03 25 71 39 80 / ecole.musique.danse@ste-savine.fr

PROXIMITÉ

Accueil mairie

1, rue Lamoricière
Tél. 03 25 71 39 50

www.sainte-savine.fr

Du lundi au jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

État civil – Cimetière

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h-17h30
Vendredi : 9h-12h / 13h-17h
Permanence les 1^{er} et dernier
samedis du mois
Tél. 03 25 71 39 60
etatcivil@ste-savine.fr

Urbanisme

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
Tél. 03 25 71 39 55
urbanisme@ste-savine.fr

Scolarité – périscolaire

Maison des Viennes
52, rue Paul-Doumer
Tél. 03 25 82 40 95
Du lundi au vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h
maisondesviennes@ste-savine.fr

Police municipale

72, avenue Gallieni, du lundi au
vendredi : 8h-12h / 13h-17h
Tél. 03 25 82 05 33
Portable : 06 73 41 38 28
police.municipale@ste-savine.fr
En dehors des horaires d'ouverture,
composer le 17

Déchets encombrants

Collecte sur RDV de TCM
Tél. 03 25 45 27 30

CULTURE ET ANIMATIONS

Animation de la vie locale

Accueil et inscriptions :
Maison des Viennes
52, rue Paul-Doumer
Tél. 03 25 82 40 95
maisondesviennes@ste-savine.fr

Médiathèque

39, avenue Gallieni
Tél. 03 25 79 98 33
sainte-savine@troyes-cm.fr
@mediatheque10300

Mardi : 14h-17h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Jeudi : 16h-18h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h / 13h30-17h

École municipale de musique et de danse

1 bis, rue Lamoricière
Tél. 03 25 71 39 80
ecole.musique.danse@ste-savine.fr

L'Art déco

70, avenue Gallieni
Tél. 03 10 72 02 79
lartdeco@ste-savine.fr
@lartdeco10



SOLIDARITÉ

CCAS

2 bis, rue Lamoricière
Tél. 03 10 72 03 90
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
accueil.ccas@ste-savine.fr

Assistante sociale

Tous les lundis de 14h à 17h
Sur RDV, contacter le centre
médico-social au 03 25 42 43 44

Régies services

1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9h à 12h
Sur RDV : 03 10 72 03 90



NAISSANCES

- CHOISELAT MILLET Kéllyan
- DENDEN MOUADI Alya
- GOSNET CLAUDEL Hailey
- JUNKÈRE Alba
- NOLOT Sam
- OREGGIA Aubin
- PIANEZZA Gabin
- SANCHEZ PERRIER Anaë
- VILHELM JACQUARD Kayden



MARIAGES

- BERTRAND Thibaud
et RIOS-PALMA Chloé
- CHANEY Clément
et LEVENEZ Félicité
- MAURILLE Tommy
et BOULANGER Anne-Sophie



PACS

- BERGELIN David
et RIBERON Charlotte
- CHERRIER Julien et PRENEY Sophie
- GREFFEUILLE Keyvan
et ROUGE Sophie
- MORIN Lilian et LARTIGUE Anaïs
- PHAM Duc Thien
et BEAUCHET Clémence
- PLIVARD Rabah et JOURNOT Mallorie
- PRIGENT Christophe
et PERROTEY Sandrine
- TORTORA Victor
et GUILLAUME Charline



PARRAINAGES CIVILS

- CHANEY Noa
- COTTIN Léandre



DÉCÈS

- ANDRIEU ép. BERGAENTZLÉ Chantal
- BERTHIER Christian
- CRÉDIT Dominique
- DAVIGNON Gisèle
- DE NONI vve NICOLLE Michèle
- GONZALEZ ép. NICLI Dora
- JACOB vve PRÉVOST Simone
- LANGET Colette
- MARCHALAND André
- METTAVANT vve BACH Micheline
- MONGIN vve BERNAUDAT Liliane
- SAGNE Lucien
- SOARES RIBEIRO vve FERREIRA da COSTA Maria da Conceição
- VALLERON Gérald

SAVIPLUS 2020

Permanence tous les derniers samedis du mois.

Contact : moser.a@ste-savine.fr

Épicerie sociale : des hauts et des bas !

La précédente municipalité avait relancé son épicerie sociale par le choix d'un local plus accessible et mieux équipé, la constitution d'une équipe solide de bénévoles et le renforcement du réseau de recueil des dons et invendus alimentaires des surfaces commerciales locales. Plus de 110 personnes fréquentaient régulièrement l'épicerie.

Après la forte baisse de fréquentation constatée en 2020, 2021, 2022, due en grande partie à la crise du covid et à des problèmes internes au CCAS, il semble que la situation se soit améliorée puisque, selon nos informations, environ 80 personnes fréquentent aujourd'hui l'épicerie.

C'est insuffisant compte tenu du contexte général de paupérisation croissante de la population à laquelle, malgré les apparences, Sainte-Savine ne saurait échapper. Les alertes de la Banque alimentaire et des Restos du cœur sont édifiantes !

Certes, les initiatives des grandes surfaces (vente massive de denrées à bas prix, offres « anti-gaspi » ...) et les « sur-normes » d'hygiène, ne facilitent ni le ravitaillement ni une distribution solidaire équitable.

Il revient à la municipalité de motiver le plus grand nombre possible de personnes en précarité alimentaire à recourir à l'épicerie sociale et d'améliorer quantitativement et qualitativement son ravitaillement.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Le groupe Saviplus 2020

ENSEMBLE POUR SAINTE-SAVINE

Contact : zeltz.am@ste-savine.fr

Que le temps passe vite, et pour les élus aussi ! Nous voilà à mi-mandat (2020-2026) et la tentation est grande de vouloir lancer bon nombre de chantiers, tant notre ville en a besoin. En effet, elle a accumulé beaucoup de retard au fil du temps, et dans bien des domaines (entretien des écoles, du patrimoine bâti et des voiries, transition énergétique, aménagement de projets structurants), mais il paraît raisonnable en cette période économiquement très compliquée, de hiérarchiser les priorités. Le plan école et la transition écologique (vu les coûts exorbitants des énergies) sont pour nous les priorités. C'est compliqué de vouloir bien faire et d'être contraint à choisir, nous en sommes conscients, mais c'est le difficile rôle des élus de gérer au mieux dans un contexte incertain.

2024 arrive à grands pas, ce sera une année sportive pour notre Pays avec les JO, et aussi pour notre Département avec le passage de la flamme olympique, l'accueil de délégations étrangères, la boucle du Tour de France et bien d'autres événements. Sachons retrouver les valeurs du sport dans nos vies et nos engagements : le respect, l'esprit d'équipe, le goût du dépassement, celui de l'inclusion et de la réussite partagée. Chers Saviniens, nous vous souhaitons une excellente année, une bonne santé, et la joie de vos propres victoires.

Thierry Menerat, Anne-Marie Zeltz, Karl Dhust

RASSEMBLEMENT NATIONAL POUR SAINTE-SAVINE

Contact : croquet.n@ste-savine.fr

Lors du **CM** du 5/10, j'ai pris position contre le plan de refonte sur l'attribution des logements sociaux (fait en concertation **TCM**, préfecture et organisme **HLM**), dorénavant l'attribution se fera grâce à des points.

Pourquoi avoir voté contre ?

En voici quelques raisons :

- Les bénéficiaires d'une protection internationale **11** pts (donc jamais ou peu cotisé)
- Travaille dans un EPCI **10** pts (clientélisme)
- En procédure d'expulsion **11** pts (chercher l'erreur)
- Personnes sortant de prison **11** pts (bonus à la délinquance)

À cela, on contrebalance :

- Personne âgée de + 60ans que **10** pts (qui lui a cotisé tout au long de sa vie)
- Logement éloigné ou changement du lieu de travail que **5** pts

De plus, si tous les **D.A.L.O.** (**150** pts) le faisaient, cela saturerait pour 2 ans minimum l'accession au logement social. Je salue le Conseil municipal qui s'est rangé **MAJORITAIREMENT** avec moi contre ce plan (sauf 8 dont **LR**).

Nicolas CROQUET

STÉ SAVINE

BUDGET PARTICIPATIF

DU 1^{ER} MARS AU 15 AVRIL

2024

PROPOSEZ VOS IDÉES POUR LA VILLE !

RDV SUR LA PLATEFORME *
WWW.PARTICIPONS-SAINTESAVINE.FR

* Vos idées pour la ville pourront aussi être déposées
via des **BOÎTES À IDÉES** à retrouver en mairie ou chez les commerçants;
Mais aussi **PAR MAIL** à democratie@ste-savine.fr

